



EUROPEAN BUILDERS CONFEDERATION

INFORMATION A LA

FR

PRESSE

23 juin 2008

Pour diffusion immédiate

XIXème Congrès d'EBC (19-20 juin) Bucarest

Les artisans et les PME de la construction en Europe préparent leur avenir

Bruxelles le 23 juin 2008.

Les Artisans et les PME de la construction de l'Union Européenne ont décidé de préparer ensemble leur avenir, lors de leur Congrès annuel tenu les 19 et 20 juin à Bucarest. Pour EBC et ses membres, il ne fait aucun doute que les petites entreprises de la construction possèdent les atouts nécessaires pour répondre aux principaux défis auxquels l'UE sera confrontée.

“Les Artisans et les PME réalisent 80% du chiffre d'affaires du secteur de la construction en Europe. Nous sommes proches des nos clients, nous avons la capacité et la volonté d'adapter le parc de bâtiments en Europe afin qu'il réponde à l'enjeu énergétique du 21 siècle. Les Artisans sont les mieux placés pour que les objectifs d'économie d'énergie et de réduction d'émissions de CO2 ne restent pas des objectifs utopiques mais deviennent une réalité, dans nos maisons » a déclaré David Croft, le Président d'EBC.

Aujourd'hui, il n'y a pas un marché de la construction en Europe, mais quasiment autant de marchés différents que de pays, et qui avancent à des rythmes de croissance très divers.

Il n'y a qu'à voir les derniers chiffres publiés par Eurostat pour s'en convaincre. La Roumanie affiche le taux de croissance le plus élevé : +32% au 1^{er} trimestre 2008 (comparé à la même période de 2007), identique à celui de la Slovénie et devançant des taux de croissance très honorables de la Pologne (14.5%), de la Slovaquie et de la Lituanie. En revanche l'Espagne (-8%) et le Portugal (-3%) s'enfoncent dans la crise.

Pour autant, cette disparité de situation n'empêche pas les Artisans et les PME de la construction de se réunir au niveau européen et de discuter ensemble de leur avenir, parce que les défis auxquels ils sont confrontés sont les mêmes :

- Construire et rénover des bâtiments plus performants énergétiquement et protégeant l'environnement,
- Adapter les formations pour développer les compétences et qualifications dont les entreprises auront besoin,
- Faire progresser un secteur dans la voie de l'innovation, en tenant compte de sa composition spécifique où les micro, petites et moyennes entreprises sont prédominantes,
- Apporter des garanties de qualité et de sécurité aux clients publics et privés.

Afin se préparer à relever ces défis d'avenir, les responsables professionnels représentant l'artisanat et les PME de la construction en Europe se sont retrouvés durant deux jours à Bucarest au cours du XIXème Congrès annuel d'EBC et ont échangé avec la Commission européenne, des consultants et des universitaires sur un ensemble d'initiatives et de politiques européennes, présentées ci-après.

- Initiative Marchés Porteurs

Mme Françoise Le Bail, Directeur Général Adjoint de la DG Entreprises/Industrie et « SME Envoy » a présenté cette initiative de la Commission destinée à favoriser l'émergence d'un certain nombre de marchés - dont ceux de la construction durable et des énergies renouvelables - par une amélioration de la législation, l'encouragement des marchés publics ou encore par des incitations financières via des programmes communautaires.

- Révision de la Directive sur l'efficacité énergétique des bâtiments

EBC a pris position en réponse à la consultation de la Commission sur la refondation de la Directive sur l'efficacité énergétique des bâtiments (voir réponse à la consultation sur www.eubuilders.org).

L'énergie utilisée dans le secteur de la construction (résidentiel et commercial) est responsable d'environ 40% de la consommation d'énergie dans l'Union Européenne. Le potentiel d'économies d'énergies est estimé à 28% d'ici 2020.

Afin d'assurer une réelle mise en œuvre de la Directive EPBD et d'augmenter le potentiel d'économie d'énergie des bâtiments, EBC considère qu'il faut non seulement revoir certains aspects de la directive et notamment élargir son champ d'application, mais aussi prévoir des actions d'information, de formation, d'incitations financières destinées soit aux professionnels soit aux usagers :

- Actions auprès des entreprises du bâtiment : des plans de sensibilisation, d'information mais aussi de formation doivent être développés afin que les Artisans et les PME de la construction maîtrisent la législation, puissent réaliser des évaluations et audits énergétiques, conseillent leurs clients et mettent en œuvre les solutions techniques appropriées.
- Actions auprès du public : campagnes de sensibilisation et d'information des usagers ; politiques d'incitation fiscales (TVA réduite sur les travaux de rénovation des bâtiments) ;

- Echanges de bonnes pratiques

La Conférence a permis un échange de bonnes pratiques entre organisations membres d'EBC. En particulier, la CAPEB (France) a présenté son nouveau label « ECO-ARTISAN » délivrés aux artisans qui s'engagent à 1) évaluer l'efficacité thermique d'un logement dans son ensemble, 2) conseiller à leurs clients des solutions techniques globales ; 3) maîtriser les techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, dans leurs corps de métier.

L'organisation britannique membre d'EBC, la « Federation of Master Builders » a présenté sa nouvelle campagne d'action sur le thème "construire une Grande Bretagne plus verte". La FMB souhaite apporter sa contribution au développement durable en rendant la construction moins consommatrice de carbone et a établi un partenariat avec l'Université d'Oxford afin de mener une recherche sur les incitations susceptibles de conduire à la construction de maisons plus « vertes ».

- Le Coin des Affaires

Pour la première fois lors d'un congrès d'EBC, un coin des affaires est mis à disposition des participants où les entreprises intéressées peuvent nouer des contacts et envisager de travailler ensemble. EBC offre pour cela une occasion unique pour favoriser de tels échanges entre entreprises issues d'horizons divers mais dont les activités sont proches et met à leur disposition les moyens nécessaires en interprétation.

Election du prochain Président d'EBC dont le mandat se déroulera de janvier 2009 à décembre 2010.

Andrea Marconi, âgé de 44 ans, est le Vice-président de l'ANAEP, l'Association italienne des Artisans et PME de la construction et Président de la branche Services de la Confartigianato (Association Italienne des Artisans et PME).

M. Marconi est chef d'une entreprise de construction de 30 employés, en Toscane, à Grosseto. Avec son frère, il a développé l'entreprise familiale "Marconi Aque" spécialisée dans les systèmes d'irrigation. Ses activités s'étendent également à la préservation et à la rénovation du patrimoine architectural italien, notamment la restauration d'églises médiévales, de couvents et d'abbayes.

*** fin ***

« European Builders Confederation – E.B.C. » créée en 1990, est une organisation professionnelle européenne représentant les Artisans et les P.M.E. appartenant au secteur de la construction. A travers ses organisations nationales membres, E.B.C. compte 600.000 micro, petites et moyennes entreprises de la construction affiliées, employant 2,5 million de personnes. .

Le secteur de la construction est d'une importance fondamentale pour l'Economie européenne. Avec 2,3 millions d'entreprises, un chiffre d'affaires de presque 1000 milliards d'euros et une population occupée de 14 millions de personnes, ce secteur contribue à la réalisation de 10% du Produit Intérieur Brut de l'Union Européenne.

99% des PME (moins de 250 salariés) forment le secteur de la construction en Europe et réalisent 80% du chiffre d'affaires. Les petites entreprises (moins de 50 salariés) assurent à elles seules 60% de la production et emploient 70% de la population active du secteur.

Information à la presse: pour toute question, veuillez contacter le Secrétariat

E.B.C

Rue Jacques de Lalaing, 4 B- 1040 Brussels

Tel: +32 (0)2 514.23.23/Fax: +32(0)2 514.00.15

Email: secretariat@eubuilders.org

Website: www.eubuilders.org